



SECTION INDRE ET LOIRE

Tours le 17 novembre 2021

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION INFORMELLE DU 17 NOVEMBRE 2021

Le DDFiP d'Indre et Loire a réuni ce jour les organisations syndicales du département pour une réunion informelle sur les sujets suivants :

- affectation des contrôleurs stagiaires
- affectation des inspecteurs stagiaires
- liste aptitude de C en B
- liste aptitude de B en A
- échanges sur l'accord sur la reconnaissance de l'engagement des agents.



- 12 contrôleurs stagiaires sont affectés dans le département. La Direction nous indique que la quasi-totalité a obtenu son 1^{er} vœu et qu'elle a tenu compte des rapprochements.

La CGT est intervenue pour demander que la liste des postes vacants soit jointe au mail de demande de rédaction des vœux.

En réponse, la Direction indique que comme pour les mouvements locaux, elle ne communique plus la liste des postes vacants conduisant les agents à se limiter seulement à ces postes et pouvant les priver d'opportunités...l'absence de transparence pour le bien-être des agents, on croit rêver !!!

Nous avons fait remarquer également qu'il était demandé aux stagiaires de joindre un CV alors que cette pratique s'applique aux appels de candidature et non aux affectations.

Pour le DDFiP cela lui permet d'obtenir des informations non stipulées dans la demande déposée dans ALOA et d'affecter les contrôleurs stagiaires au mieux de leurs parcours et de leurs cursus.

La loi de transformation de la Fonction Publique a supprimé les CAPL ce qui est assurément préjudiciable à la défense des agents par les représentants des personnels et qui aujourd'hui conduit à l'instauration de nouveaux processus d'étude d'affectation des personnels.

La demande de rédaction de CV en est un exemple !

Mouvement des 1ères affectations des contrôleurs stagiaires au 01 octobre 2022

NOM Prénom	Service d'affectation
ADELO Marie-Pierre	Trésorerie Amendes
BOUCAUD Sabrina	Direction - CGR
BOUCHER Antonin	SIE AMBOISE
DELAHAYE Elsa	Paierie Départementale
LEBEAU Benjamin	THD

MANDIANG Oumi	SIP TOURS
MARTINET Nicolas	SIE AMBOISE
MOREL Benjamin	SCG JOUE LES TOURS
RUBIN Valentin	DIRECTION - CGR
TERCINET Géraldine	SIP TOURS
TREMISOT Laurine	DIRECTION - CGR
TREMISOT Maxime	SGC JOUE LES TOURS

Affectation des inspecteurs stagiaires

3 inspecteurs sont affectés dans le 37. Comme pour les contrôleurs stagiaires la Direction nous indique avoir respecté les priorités.

Mouvement des 1^{ères} affectations des inspecteurs stagiaires au 01 septembre 2022.

NOM Prénom	Service d'affectation
ARCHAMBAULT Gérald	Direction – PED (domaines)
NATIVELE Aurélien	BDV 1
PATEAU Laetitia	SGC CHINON

La Direction nous communique ensuite le recrutement de 11 contractuels dont 2 de catégorie B et 9 de catégorie C et leur affectation au 1^{er} décembre 2021 :

- 1 B – SGC LOCHES
- 1 B – THD
- 3 C – SIP TOURS
- 3 C – SIP CHINON
- 2 C – SDIF
- 1 C – Direction Centre de Contact

et le recrutement de 3 PACS en C au 1^{er} décembre 2021 également :

- 1 Direction Centre de Contact
- 1 SDIF
- 1 SIP de TOURS

Malgré ces divers recrutements, la DDFiP affiche toujours un déficit de 2 agents B et 11 agents C et un surnombre d'agents A (chiffres de la DDFiP).

Liste aptitude de C en B

13 candidatures ont été déposées pour 9 utiles. Nous pouvons noter une baisse des candidatures par rapport aux années précédentes.

L'Indre et Loire dispose de 2 potentialités.

Les directions devront faire parvenir leurs propositions à la DG au plus tard le 19 novembre 2021.

Depuis la mise en œuvre de la Loi de transformation de la Fonction publique l'établissement de la liste d'aptitude n'est plus soumis à l'avis de la CAPL.

En conséquence, le DDFiP nous communique qu'il ne proposera qu'une candidature au vu de la « qualité » des dossiers...contre 3 propositions pour 2021 et 4 pour 2020 !!!

Selon lui, les autres candidatures ne remplissent pas les conditions d'aptitude à exercer au grade supérieur.

Nous avons demandé une nouvelle étude des dossiers afin de ne pas priver les agents de cette opportunité de promotion.

Liste aptitude de B en A

Nouveauté pour 2022, dans la sélection au grade d'inspecteur, la Délégation du Directeur Général (DDG) intervient désormais dans le processus de sélection des candidatures en lien avec les directeurs locaux de son périmètre. La DDG établit un classement des meilleurs candidats en lice dans l'inter-région, en fonction des mérites.

Un échange interviendra entre les DDG et le bureau RH-1C dans le cadre de l'élaboration de liste d'aptitude nationale.

Il appartient auparavant à chaque DDFiP de porter la candidature devant la DDG (inter-région) le 19 novembre 2021.

Au titre de la signature du protocole sur la reconnaissance de l'engagement des agents, la DDFiP 37 se voit allouer une potentialité pour la sélection de la liste d'aptitude de B en A.

12 candidatures ont été déposées cette année et pour le DDFiP une candidature remplit les critères pour prétendre à cette sélection.

Le (la) candidat (e) a été reçu (e) par le DDFiP et par l'adjointe (AFIPA) au Pôle Pilotage et Ressources.

Plus de CAPL également pour ce mode de sélection. Nous dénonçons ce nouveau processus de sélection encore plus contraint.

Échanges sur l'accord sur la reconnaissance de l'engagement des agents.

L'accord majoritaire signé entre la DG et les OS représentatives de la DGFIP le 22 octobre 2021 prévoit la mise en place d'un « fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents ».

La Direction nous informe :

- de l'enveloppe allouée au département soit 84 432,00 €,
- cette dotation est distincte de la dotation globale de fonctionnement (DGF) et du budget CHSCT.
- un mail sera envoyé à l'ensemble des agents de la DDFiP 37 pour recueillir leurs idées, propositions,
- ce fonds pourra financer des actions relevant de 4 axes à savoir le cadre de travail, la démarche écoresponsable, la sensibilisation aux innovations et la responsabilité sociale de la DDFiP.
- dans le cadre d'un CTL dédié, un examen sera organisé afin d'identifier les projets à financer et d'arrêter à la majorité des sièges en CTL les projets retenus dans le cadre de ce fonds.
- la démarche doit intervenir dans les 6 mois avec pour cible de pouvoir réaliser les premières actions concrètes dès la fin du 1^{er} trimestre 2022.

Ce fonds ne répond pas au mal-être des agents et prochainement nous aurons la déclinaison des suppressions d'emplois pour l'Indre-et-Loire qui conduira encore à des difficultés de fonctionnement des services et d'exercice des missions !

Nous vous informons du prochain CTL le 2 décembre 2021 dont les sujets seront :

- création du Centre de Gestion des Retraites (CGR)
- implantation des caisses résiduelles en numéraire
- instauration d'un budget participatif pour l'exercice 2022
- fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents
- règlement relatif aux horaires variables du SGC de Joué les Tours
- questions diverses

Nous vous invitons à faire remonter vos remarques, interrogations en privilégiant un envoi de mail sur notre [boîte syndicale](#) ou en vous adressant à un [militant](#) de la CGT. N'hésitez pas !!!